N° 455 - 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Nous, Maire de la Commune de CROZON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 2213.1 et suivants,

Vu la pétition en date du 1er juin 2026 par laquelle l'entreprise QUALICONFORT – ZI. de Kériel – 29800 PLOUEDERN demande l'autorisation de stationner ponctuellement un engin de chantier mobile au droit du 28 rue de Poulpatré en CROZON, pour effectuer des travaux de lavage de façade et reprise de fissures, **du 15 au 19 juin 2026,**

**ARRETONS**

**ARTICLE 1** **Du 15 au 19 juin 2026,**
L'entreprise QUALICONFORT sera autorisée à stationner au droit du 28 rue de Poulpatré en CROZON, pour effectuer des travaux de lavage de façade et reprise de fissures.

**ARTICLE 2** **Du 15 au 19 juin 2026,**
Pendant la durée des travaux, la portion de trottoir sera interdite aux piétons.

Un renfort de signalisation devra être installé, à savoir :

- 2 panneaux travaux AK5
- 2 panneaux « piétons, prenez le trottoir d'en face »
- 1 dispositif de balisage du chantier

**ARTICLE 3** Le pétitionnaire a la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.
Il est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

**ARTICLE 4** L'accès aux propriétés riveraines, aux secours et au service de répurgation sera maintenu.

**ARTICLE 5** Tout véhicule gênant fera l'objet d'une mise en fourrière par un service de dépannage agréé aux frais du propriétaire, sous le contrôle de la gendarmerie ou de la Police Municipale.

**ARTICLE 6** Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie.

**ARTICLE 7** Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :
Directrice Générale des Services de la ville de CROZON
Police Municipale
BTA Brigade de Gendarmerie Nationale de Crozon
Services Techniques Municipaux
Communauté des Communes de la Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime.

Sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera notifié au pétitionnaire.

Pour extrait certifié conforme
A CROZON le 2 juin 2026
P/La Maire
L'Adjoint délégué

MAIRIE DE CROZON (Finistère)

Hervé LE ROUX